

Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 22
3e trimestre 2007

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

SOMMAIRE

- Grand Sud pastoral – Un séminaire pour clôturer le programme sur la gestion des parcours embroussaillés
- Grand Sud pastoral - Le pastoralisme corse en mouvement
- Alpes-de Haute-Provence – Etat des lieux des activités pastorales sur les sites Natura 2000
- Hautes-Alpes – Diagnostic pastoral et biodiversité sur l'alpage de Col Vieux (Ristolas)
- Alpes-Maritimes – Informer les plus jeunes sur le rôle du pastoralisme dans la prévention des incendies de forêts
- Bouches-du-Rhône – Retour des troupeaux dans les collines de Pagnol
- Publication : Le Guide pratique pour la création et le fonctionnement des Groupements Pastoraux est paru.
- Publication : Guide du débroussaillage pastoral
- Problèmes de réception de cette lettre ?

A retenir

Mercredi 17 octobre 2007

ASSEMBLEE GENERALE DU CERPAM

Sa matinée technique se tiendra sur la commune de Caseneuve, dans le Vaucluse, sur le thème :

« Parcours d'installation et projets de territoires : quand les éleveurs et les communes coopèrent ...Les exemples de Caseneuve et de Lioux ».

Grand Sud pastoral – Un séminaire pour clôturer le programme sur la gestion des parcours embroussaillés

Le 26 septembre 2007, s'est tenu au Lycée Agricole de Nîmes-Rodilhan un séminaire technique présentant les résultats du programme « Gestion des Parcours Embroussaillés ». Animé par Denis Gautier,

de l'Institut de l'Élevage, et bénéficiant de financements ADAR, régionaux (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) et européens, ce programme rassemble depuis maintenant 3 ans les équipes de l'Institut de l'Élevage, du SUAMME et du CERPAM réunies au sein d'une Unité Commune de Programme « Pastoralisme Méditerranéen ». Ce séminaire a rassemblé plus de 170 personnes venant de toutes les régions du sud de la France. Devant un public attentif, présentations et débats ont

permis de mettre en valeur les résultats acquis.

Les parcours sont des espaces où les ligneux occupent le plus souvent une place importante. Par une gestion pastorale adaptée, il est possible, bien souvent, de maîtriser à terme le risque d'embroussaillage. On pourra parfois s'appuyer sur une réouverture ciblée et limitée pour rétablir la circulation des animaux. L'implantation d'un équipement bien raisonné joue aussi son rôle : un point d'eau, un parc de nuit, un point de distribution de sel motivent les animaux pour explorer des espaces fermés et négligés. Mais l'arbuste est aussi un atout au pâturage ! Ressource à part entière, abri permettant de décaler le pâturage en fin de saison, sécurité contre les aléas climatiques. Dès lors, la gestion d'un parcours embroussaillé relève d'un compromis visant à maintenir l'atout - broussaille sans se faire gagner par l'embroussaillage. Des outils méthodologiques ont été conçus pour aider techniciens et éleveurs : diagnostic pastoral, indicateurs de pilotage. Un référentiel construit par espèce arbustive permet aussi d'adapter la gestion à la diversité des conditions naturelles et des systèmes d'élevage. L'ensemble de ces résultats a été repris et distribué aux participants sous forme d'une mallette garnie d'une série de guides pratiques.



Pour plus de renseignements :
cerpam@free.fr

Grand Sud pastoral - Le pastoralisme corse en mouvement

Le CERPAM poursuit son travail d'accompagnement de la relance du pastoralisme en Corse à la demande de la

Chambre d'Agriculture de la Haute Corse. Une première phase exploratoire a été menée en 2006 et a permis de mettre en valeur « le paradoxe pastoral » de la Corse : d'un côté une forte présence des troupeaux et une ressource pastorale abondante, de l'autre une perte de savoir faire et une sous valorisation de cette ressource. La profession (CDA, Syndicats professionnels) souhaite maintenant se donner les moyens de sortir de cette contradiction en s'appuyant sur l'expérience du CERPAM en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un réseau de fermes de référence va bientôt être mis en place avec l'encadrement d'un tout nouvel ingénieur en cours de recrutement et qui pilotera ce réseau avec l'aide des techniciens de la Chambre d'Agriculture. Dans un premier temps, ce réseau concerne les filières bovines et caprines de Haute-Corse. Cette nouvelle dynamique passe aussi par un partenariat avec l'ensemble des organismes concernés en Corse (CDA, ODARC, OE, ONF, A Muntagnera, Syndicats professionnels, INRA, PNRC...). Le CERPAM assurera la formation de l'ingénieur pastoraliste chargé de cette action de référence et de l'encadrement du travail de recherche -développement réalisé sur les exploitations du réseau.

Pour plus de renseignements :
cerpam83@free.fr

Alpes-de Haute-Provence – Etat des lieux des activités pastorales sur les sites Natura 2000

Dans le cadre de la réalisation des documents d'objectif Natura 2000, l'Office National des Forêts des Alpes de Haute Provence a mobilisé le CERPAM pour la réalisation de l'état des lieux des activités pastorales. Depuis 2005, 6 territoires ont été couverts : Cheval Blanc / Montagne de Boules / Barre des Dourbes ; Grand Coyer ; Col Bas / Laverq ; Val Haut ; Piegut / Venterol ; Oronaye / Terres Pleines.

Pour chacun de ces sites, il s'agissait de recenser les différentes unités de territoires utilisées par des troupeaux, de décrire les

pratiques d'élevage qui s'y exercent (utilisateurs, type d'élevage, mode de conduite des animaux...) et d'identifier les principaux enjeux relatifs à la gestion de ces milieux par le pâturage. Les informations collectées et les analyses proposées ont été réalisées à partir de données bibliographiques existantes, d'enquêtes auprès des éleveurs et de visites de terrain. Pour chaque unité pastorale étudiée, une fiche rassemble les différentes informations de façon synthétique et deux cartes précisent la localisation de l'unité pastorale ainsi que l'emplacement des différents équipements pastoraux.

Sur ces bases, il reste maintenant à orienter la gestion pastorale afin de contribuer à la préservation des enjeux environnementaux très liés, dans nos montagnes sèches, aux milieux ouverts et au pastoralisme. Ces sites devront ainsi être des supports privilégiés pour l'application des MAET (Mesures Agri-environnementales Territorialisées).

Pour plus de renseignements :
cerpam04@free.fr

Hautes-Alpes – Diagnostic pastoral et biodiversité sur l'alpage de Col Vieux (Ristolas)

Dans le cadre du diagnostic pastoral en cours, le CERPAM organisait le 19 septembre dernier sur l'alpage de Col Vieux à Ristolas, une réunion de concertation afin de discuter des enjeux territoriaux. Une étape nécessaire, pour construire un calendrier de pâturage qui prenne en compte la protection du patrimoine floristique et faunistique dans l'un des vallons les plus extraordinaires du Queyras, le Vallon de Bouchouse. Le diagnostic a d'ailleurs été demandé par le Parc Naturel du Queyras suite à la création par arrêté préfectoral d'une zone de protection de biotope autour des 3 lacs d'altitude du vallon, les lacs de Foréant, Egourgeou et Baricle. Ces zones humides identifiées comme des marécages arctico-alpins abritent des espèces végétales très rares, qui présentent un intérêt patrimonial fort à l'échelle de l'arc alpin.

Le diagnostic s'attachera à évaluer l'importance des zones humides dans les circuits de pâturage et à proposer des solutions visant à assurer la protection de ces milieux remarquables. Ces solutions devront intégrer les mesures de protection contre la prédation, le Col Vieux étant l'un des 2 alpages qui a été le plus touché du département. L'alpage est aussi une réserve de chasse gérée depuis longtemps par l'ONCFS. La réunion a permis de localiser les biotopes des 3 galliformes de montagne – Lagopèdes, Bartavelles et Tétrasy-Lyres. Un report de pâturage s'avère nécessaire sur le haut du vallon pour protéger la population de Lagopèdes actuellement en forte régression. Cette réunion, riche d'échanges et de réflexion, a montré une fois de plus l'importance d'un partenariat fort, pour que perdure l'équilibre entre pastoralisme, territoire et patrimoine.

Pour plus de renseignements :
cerpam05a@free.fr

Alpes-Maritimes – Informer les plus jeunes sur le rôle du pastoralisme dans la prévention des incendies de forêts



Le 19 juin 2007, le CERPAM et le Conseil Général des Alpes-Maritimes sont intervenus conjointement lors d'une journée de sensibilisation aux feux de forêts organisée par la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA). Destinée à informer les classes primaires, cette journée a mobilisé de nombreux professionnels (ONF, FORCE 06, SDIS...) pour mener des actions pédagogiques et ludiques autour du risque incendie. Pour sa part, le CERPAM a

largement exposé le rôle du pastoralisme dans la DFCI à l'aide de 4 panneaux illustrés et d'une fresque. Le déroulement de l'animation s'est appuyé sur un jeu permanent de questions-réponses avec les enfants en misant sur leur réactivité. Au total, le stand a accueilli plus de 150 élèves du CE2 au CM2 et a rencontré un franc succès.



Cet exemple confirme toute la nécessité de communiquer encore et toujours sur le pastoralisme et le métier de berger. Elle requiert toutefois la mise au point d'outils de communication et d'animations adaptés, tels que ceux élaborés par la Maison de la Transhumance (exposition, malle pédagogique). Dans les Alpes-Maritimes, le CERPAM invite ses partenaires à organiser des actions pédagogiques à destination du grand public.

Pour plus de renseignements :
cerpam06@free.fr

Bouches-du-Rhône – Retour des troupeaux dans les collines de Pagnol

Dernier domaine acquis par le Conseil Général dans les Bouches-du-Rhône, Pichauris est une ancienne chasse privée de 1300 ha. Il est situé au cœur du Massif du Garlaban, au nord de Marseille. Situé en zone Natura 2000 dont le Docob est en cours de réalisation, il présente la végétation de garrigue typique des Bouches-du-Rhône. Dans le cadre du contrat d'objectif signé avec le Conseil Général, une première évaluation de ses potentialités pastorales a été réalisée par le CERPAM au printemps 2007. L'objectif du

Conseil Général est en premier lieu de mettre en place une gestion susceptible d'entretenir les importants travaux de débroussaillments réalisés en 2006 et 2007. S'y ajoute un objectif pédagogique pour les scolaires.

Trois grandes unités pastorales potentielles ont été repérées. Deux d'entre elles permettent une utilisation pastorale d'hiver ou de printemps. La ressource est diversifiée, mais des layons devront être ouverts dans certaines zones pour favoriser la circulation des animaux. Reste à convaincre les sociétés de chasse de l'intérêt du passage saisonnier des troupeaux. La troisième unité permet un projet plus ambitieux d'installation d'un éleveur ovin avec 400 à 600 brebis. Elle est centrée sur les anciens bâtiments de La Bastidonne et inclut d'anciennes cultures ainsi que d'anciens parcours. Une telle installation permettrait une réanimation humaine d'un massif largement abandonné, une réduction des risques d'incendie... et ferait revivre la culture pastorale célébrée par Pagnol dans les faubourgs de Marseille.

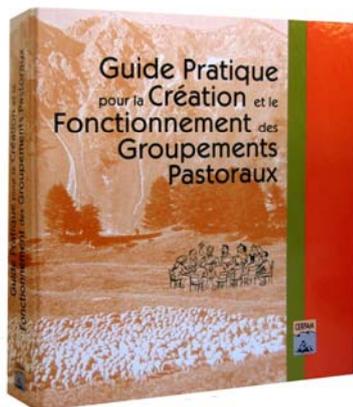
Pour plus de renseignements :
s.debit@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Publication : Le Guide pratique pour la création et le fonctionnement des Groupements Pastoraux est paru.

Réalisé avec le concours financier du Conseil Régional PACA, de l'Union Européenne et de l'Etat, ce Guide a été conçu pour aider les responsables des Groupements Pastoraux dans les démarches nécessaires à la vie du GP. Il prend la forme d'un classeur réunissant des jeux de fiches pratiques. Deux grandes parties sont distinguées. La première examine les conditions réglementaires requises pour obtenir l'agrément en qualité de Groupement Pastoral et les démarches à suivre pour la constitution du groupement. La seconde traite le fonctionnement régulier du GP (gardiennage, déclarations, assemblée générale annuelle, comptes, ...), ainsi que des événements plus exceptionnels tels que la réalisation d'un

équipement subventionné, la modification des statuts, etc.

Les informations ont été classées par rubriques, chacune étant identifiée par un onglet pour faciliter l'accès direct au thème recherché. Chaque rubrique possède une pagination autonome pour faire évoluer le guide en cas de modifications notables. Des documents ou formulaires-types sont fournis, tels qu'un exemple de contrat de travail, de présentation des comptes, de bulletin d'adhésion ou d'extrait de délibération d'AG portant sur un plan de financement ou une modification du Conseil d'Administration. Enfin, des rangements spéciaux sont prévus pour l'archivage des documents officiels du GP, qui peuvent être souvent demandés lors des démarches de fonctionnement courant (statuts, récépissé d'agrément préfectoral, etc.)



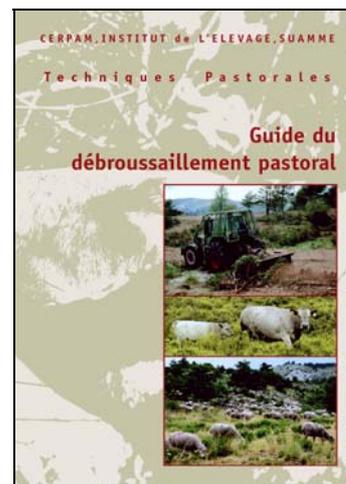
Le Guide sera remis à tous les Groupements Pastoraux agréés en activité sur la région, puis à tout nouveau groupement après son agrément par les services de l'Etat. Sa présentation et sa diffusion ont débuté avec l'assemblée générale d'ESTIVALP, fédération départementale des GP des Alpes de Haute Provence, et avec la réunion du conseil d'administration d'ALPAGE, fédération des GP des Hautes Alpes, ces deux départements rassemblant chacun plus d'une centaine de groupements pastoraux. Pour la suite, l'ouvrage servira de support pour la réalisation de formations destinées aux responsables des GP.

Edition CERPAM, 2007. Disponible auprès du CERPAM Manosque au prix de 45 € + port.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Publication : Guide du débroussaillage pastoral

Le Guide du Débroussaillage Pastoral vient de paraître ! Ouvrage de référence sur l'adaptation des techniques de débroussaillage au cas pastoral, il fournit aussi une aide à la décision afin d'intégrer au mieux la décision d'intervention par rapport à la gestion pastorale. Il s'agit ainsi de limiter le recours à des débroussaillages dont le troupeau ne pourra pas assurer l'entretien, et de privilégier les interventions limitées, ciblées et raisonnées en fonction du comportement du troupeau et des choix de gestion de l'éleveur.



Edition Institut de l'Elevage, 2007. Ouvrage réalisé en collaboration IE, CERPAM, SUAMME, Coordination Denis Gautier, 100 p. Disponible auprès de ces trois structures au prix de 20 € + port.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Problèmes de réception de cette lettre ?

Contacteur :
cerpamweb@wanadoo.fr